

PAR COURRIEL

Québec, le 15 décembre 2020

Monsieur Carl Laberge  
Président-directeur général  
Administration portuaire du Saguenay  
claberge@portsaguenay.ca

**Objet : Question complémentaire – Projet de construction d'un complexe de  
liquéfaction de gaz naturel à Saguenay**

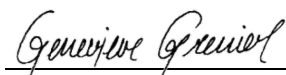
Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements.

Veuillez trouver, annexée à la présente, une question à laquelle nous souhaitons grandement recevoir des réponses d'ici le 18 décembre prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, merci de bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



---

Geneviève Grenier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission



1. En réponse à une question de la commission, vous avez précisé que des garanties financières suffisantes seraient prévues dans le bail pour couvrir la réhabilitation et/ou la remise en état des lieux ainsi que le démantèlement et/ou la dévolution éventuelle à l'Administration portuaire du Saguenay d'une partie des infrastructures du projet Énergie Saguenay (DQ19.1). Veuillez indiquer à combien s'élèveraient ces garanties financières et fournir la réponse pour la réhabilitation et/ou remise en état des lieux ainsi que le démantèlement et/ou la dévolution éventuelle.